



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union européenne débourse 2,3 milliards de gourdes en faveur du Trésor pour appuyer la réforme de l'Etat

Port-au-Prince, le 29 juin 2018. A travers son deuxième programme d'appui budgétaire à la consolidation de l'Etat qui couvre la période 2018-2021, l'Union européenne soutient activement et accompagne Haïti dans son programme de réformes économiques, de modernisation et de dynamisation du fonctionnement de l'Etat, afin qu'il puisse fournir des services de base à toute la population, bénéficiaire ultime du programme. Dans ce contexte, et au regard de la performance positive du Gouvernement haïtien, un premier versement sur le compte du Trésor d'Haïti de 30 millions d'euros, soit 2,3 milliards de gourdes, a été accordé aujourd'hui par l'Union européenne. Ce versement sera effectif à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle EU-CELAC, qui aura lieu à Bruxelles les jours 16 et 17 de juillet.

"Comme nous nous y sommes engagés lors de la signature de la convention en mars dernier, nous sommes très heureux de pouvoir verser cette première tranche d'appui budgétaire significative à l'Etat haïtien. Ce premier décaissement vient appuyer les efforts du gouvernement dans la réalisation d'une série de réformes nécessaires pour stabiliser les finances publiques et améliorer leur gestion", a déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne, Vincent Degert.

Le décaissement s'inscrit dans le cadre d'un dialogue politique continu et salue la détermination des autorités à s'engager dans une trajectoire macroéconomique stable qui crée les conditions d'une croissance économique plus vigoureuse et en faveur de la population. L'agenda global des réformes de l'Etat soutenu par l'Union européenne comprend la stabilisation du cadre macroéconomique et la poursuite de la réforme du système de gestion des finances publiques, y inclus l'amélioration de la transparence et du contrôle du budget. S'y ajoutent aussi des actions concrètes pour accroître l'efficacité de l'administration publique, fournir une éducation de meilleure qualité et renforcer les moyens et capacités de la protection civile.

Contexte

Ce deuxième programme d'appui budgétaire à la consolidation de l'Etat (SBC-II) prévoit une enveloppe de 120 millions d'euros (9,3 milliards de gourdes) sur une période de trois ans. Le programme s'inscrit dans la continuité et la consolidation du programme précédent d'appui budgétaire qui s'est terminé cette année. Le SBC-II vise la mise en œuvre de réformes institutionnelles et économiques profondes mesurées à partir d'indicateurs fixés d'un commun accord avec les autorités haïtiennes sur les politiques douanière et fiscale, la capacité de mesures statistiques des politiques, la lutte contre la corruption, la performance des administrations et leur organisation, entre autres.

Le programme d'appui budgétaire à la consolidation de l'Etat constitue un élément central de la coopération entre l'UE et Haïti. Il est fondé sur l'alignement de l'Union européenne sur les politiques nationales ainsi que sur l'appropriation, par le pays, des moyens pour mettre en œuvre sa propre stratégie de développement et en mesurer les effets.